



Homologué par le Conseil d'Etat
 en séance du 12 JAN 2010
 Droit de sceau: Fr. 150.-

L'atteste
 Le chancelier d'Etat:



- périmètre du PQ
- volumes projetés à titre indicatif
- circulations, parcage de principe
- place de quartier à titre indicatif
- espace vert à titre indicatif
- 6m de l'axe de la route

PLAN DE QUARTIER GRAVENNE - COMMUNE DE SEMBRANCHER
PLAN DE PRINCIPE DES AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET DES CIRCULATIONS
 PARCELLES 40-51-52-152
 ECHELLE 1/500

le 2 novembre 2009

